

Le Bienheureux Jacques Berthieu, s. j.

Le 8 juin 1896 -il y a exactement 125 ans, le 8 juin 2021- deux mois avant l'annexion puis la colonisation de Madagascar par la France, Jacques Berthieu, prêtre jésuite missionnaire français, est arrêté lors d'une ins
urrection des «

Menalamba

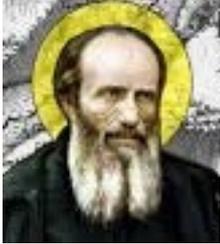
» (Toges rouges). Refusant de renoncer publiquement à sa foi chrétienne, ce qui s'appelle Apostasie, il est fusillé le même jour à Ambiatibe, à une soixantaine de kilomètres au Nord-Ouest d'Antananarivo. Il avait 58 ans. Ce martyr de la foi et de la chasteté, a été béatifié le 17 octobre 1965 par le Pape Paul VI. Puis, le 21 octobre 2012, il a été canonisé par le Pape Benoît XVI. Quelle est la différence entre béatification et canonisation vous demandez-vous certainement ?

Depuis 1558, les deux étapes sont distinctes. Mais, de nos jours, la béatification n'a pas la même portée que la canonisation bien que l'une et l'autre relèvent uniquement de l'autorité du Souverain Pontife.

Béatifier. Mettre au nombre des bienheureux. Par la béatification, le culte est réservé à une cité, un diocèse, une famille spirituelle. Avec la canonisation

, il est étendu à toute l'Église universelle.

Canoniser. Admettre, après procès canonique, une personne défunte au catalogue des saints, pour qu'elle soit l'objet d'un culte officiel.



Une béatification n'aboutit qu'après une longue procédure (ou procès) préparatoire, mise en route par l'évêque du lieu où est décédé le candidat, et soutenue par une dévotion populaire, avec appel de témoins -favorables ou contraires- et examen des écrits. Pour être canonisé

, et

entrer

alors officiellement au catalogue des saints, il faut qu'un deuxième miracle soit reconnu, sauf pour les martyrs.

Pour votre culture personnelle, sachez que le verbe canoniser a un rapport avec le droit canon, ou la loi canon, sorte de pléonasme emprunté aux Grecs puisque le mot «

kanôn

» signifie déjà la règle ou la loi (une loi canon devenant donc une « loi légale »...). Ce qui est canon, et à plus forte raison canonisé, c'est ce qui est entré dans la règle de l'Église, pour ne pas dire dans la liste de ses exemples, d'où la mise au générique des figures les plus emblématiques de la chrétienté. D'ailleurs, à une certaine époque, le terme grec a logiquement désigné un catalogue ou un répertoire.

Pour en revenir à notre article, ci-après les paroles du Saint-Père de l'époque, le Pape Paul VI, lors du IIème Concile œcuménique du Vatican à Rome, dans le cadre de la béatification du Père Jacques Berthieu, né à Polminhac, en région française d'Auvergne-Rhône-Alpes, le 27 novembre 1838.

Jacques Berthieu, premier Martyr et Bienheureux de Madagascar

Jeudi, 10 Juin 2021 14:17 - Mis à jour Jeudi, 10 Juin 2021 16:26



Vatican, dimanche 17 octobre 1965. La béatification du père Berthieu, par le Pape Paul VI.



Jules Razafimbahiny, ambassadeur plénipotentiaire de Madagascar à Washington, Londres, Bruxelles, Rome sous le Président Philibert



Vatican, lors de la canonisation de Jacques Berthieu, le 21 octobre 2012,

